

Conditions générales

RELATIVES A L'OPTION ANNULATION

L'option annulation est FACULTATIVE.

L'option annulation **couvre toutes les causes d'annulation**, crise sanitaire (type COVID-19) comprise.

Elle est de 17.00€/nuit pour les locatifs, et 12.00€/nuit pour les emplacements.

L'option annulation **doit être souscrite et réglée en même temps que l'acompte** lors de la réservation. Pas de possibilité de la prendre après la période de rétractation de 7 jours (à compter du jour de la réservation).

La garantie prend effet dès la souscription de l'option annulation, et prend fin la veille de l'arrivée.

A partir de J-30, des frais d'annulation pourront s'appliquer: En plus des frais de dossier de 20€ et du montant total de l'option annulation (12€ à 17€ par nuit selon votre réservation), seront retenus :

- 30% du montant déjà versé pour une annulation entre 30 et 21 jours avant la date d'arrivée prévue ;
- 50% du montant du séjour pour une annulation entre 20 et 8 jours avant la date d'arrivée prévue ;
- 80% du montant du séjour pour une annulation entre 7 et 2 jours avant la date d'arrivée prévue ;
- 100% du montant du séjour pour une annulation la veille ou le jour de la date d'arrivée prévue, ou une non-présentation.

Ces frais ne s'appliqueront pas dans les cas suivants, sur justificatif :

- restrictions de voyages strictes (confinement, quarantaine obligatoire, fermeture des frontières),
- test positif au Covid-19 d'un des participants au séjour.

IMPORTANT : Un client n'ayant pas souscrit à l'option annulation au moment de sa réservation ne peut en aucun cas prétendre à un remboursement.